



Rapport de gestion

Année 2025

Index

Avant-propos	2
Le mot de la Présidente	2
Organes et organigramme	4
Le SCAN en chiffres	6
Rapport d'activité 2025	9
Direction	9
Section administration	16
Section technique	22
Section navigation	26
Section finances	30
Extrait des comptes 2025	32
Bilan et comptes	32
Rapport de l'organe de révision	44
Mandat de prestations	48
Rapport succinct sur l'exécution du mandat de prestations 2023-2026	48

Avant-propos

Le mot de la Présidente

Pour cette année 2025, le mot de la Présidente du Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN) sera un peu différent.

En effet, il s'agit de la dernière fois que je m'exprimerai en tant que Présidente de notre établissement, mon mandat arrivant à son terme à la fin de l'année 2026, après dix-sept années d'engagement passionné et passionnant au sein du Conseil d'administration du SCAN.

Le moment est donc arrivé de se pencher sur ces années qui ont passé – bien trop vite – et qui ont été riches en événements et en projets.

Je ne peux m'empêcher de repenser à une remarque que l'on m'avait faite il y a dix-sept ans: *"Pourquoi aller siéger dans le conseil d'administration du SCAN? Tu vas t'ennuyer, il n'y aura rien à faire."*

Une perception pour le moins erronée, au regard de ce qui s'est construit depuis au sein de notre établissement – des projets d'envergure, des transformations profondes, ainsi qu'une recherche constante d'efficacité et la mise en place d'outils de gestion de pointe.

Elle l'est tout autant en matière de gouvernance: la présence d'un actionnaire unique – qui plus est l'État – ne réduit en rien l'exigence d'un Conseil d'administration. Elle implique tout autant le respect du devoir fiduciaire et des obligations du Conseil d'administration, ainsi qu'une exigence de performance, au service de l'actionnaire et de l'ensemble des parties prenantes.

Dix-sept années se sont écoulées depuis 2009, année de l'autonomisation du SCAN – et, pour moi, c'est le début d'un engagement au sein de cet établissement et plus largement dans les conseils d'administration.

« Aujourd'hui, le SCAN est un établissement arrivé à maturité, qui a su évoluer sans renier ses fondamentaux. »

Dix-sept années marquées par une évolution constante. J'ai eu l'immense privilège de siéger aux côtés de personnes d'une grande compétence, engagées et exigeantes, et de travailler avec une direction qui, dès le premier jour, a porté une vision claire: celle d'un service public performant, responsable et résolument tourné vers l'efficacité.

Avec la direction, et en particulier avec Philippe Burri, notre directeur, nous avons construit, année après année, un établissement autonome qui a su trouver son équilibre – entre mission publique et exigence de performance, entre rigueur et capacité d'innovation.

Cette trajectoire s'est concrétisée par de nombreux projets d'importance pour notre établissement.

La construction d'un nouveau site, devenu le centre de nos prestations et conçu pour optimiser l'accueil, la qualité de service et les conditions de travail de nos collaborateurs-trices.

La digitalisation de nombreux services, ensuite, qui a profondément transformé la relation avec les usager-ères et permis de rendre nos prestations plus accessibles, plus simples et plus rapides.

La mise en place d'un système de contrôle interne solide, une gestion financière rigoureuse et efficace, ainsi que le développement de projets impliquant étroitement nos équipes.

Au fil des années, le SCAN a su s'ouvrir, s'inspirer du monde privé, intégrer de nouvelles technologies, collaborer avec des partenaires variés – y compris des start-up – et tirer parti de l'intelligence collective de celles et ceux qui le composent.

Enfin, un engagement constant en matière de prévention et de communication auprès des citoyen-nes, au cœur de notre mission de service public.

Mais au-delà des projets, c'est une capacité qui s'est construite: celle de s'adapter.

Le SCAN a traversé plusieurs crises externes. À chaque fois, j'ai été frappée par la solidité de l'organisation, par sa capacité à réagir, à se réinventer, et à continuer à délivrer ses prestations avec professionnalisme et engagement.

Cette résilience n'est pas le fruit du hasard. Elle repose sur des femmes et des hommes engagé-e-s, sur une gouvernance solide, et sur une relation de confiance construite dans la durée avec le canton.

Aujourd'hui, le SCAN est un établissement arrivé à maturité. Un établissement qui a su évoluer sans renier ses fondamentaux : être au service de ses client-e-s, être à leur écoute, et offrir une expérience de qualité.

Pour ce qui est de l'année 2025, elle aura été marquée par une étape importante dans la trajectoire du SCAN, avec la mise en œuvre concrète des mesures issues du projet MORPHO25.

Sur le plan financier, l'exercice 2025 se solde par un résultat légèrement négatif, reflet des investissements et ajustements liés à la mise en œuvre du projet MORPHO25, dans un contexte de baisse des émoluments.

Cette situation confirme néanmoins l'atteinte d'un équilibre financier structurel, en ligne avec notre mission, visant à couvrir au plus juste les coûts des prestations fournies.

Ces résultats 2025 et des années précédentes sont avant tout le fruit d'un engagement collectif, construit dans la durée.

Je tiens à remercier très sincèrement mes collègues du Conseil d'administration, avec lesquels j'ai eu le privilège de partager ces responsabilités pendant toutes ces années. Au-delà de la qualité de nos échanges, je retiens surtout la confiance, l'exigence partagée et la richesse des regards qui ont nourri nos décisions.

Je souhaite également, à travers ces quelques lignes, exprimer une reconnaissance toute particulière à Martial Debély. Nous avons débuté ce parcours ensemble il y a dix-sept ans, et nous l'avons traversé côte à côte, avec constance et engagement. Sa présence, son sens de l'équilibre, sa capacité à appréhender avec finesse les enjeux politiques et financiers,

ainsi que son attachement profond à la mission du SCAN ont été précieux tout au long de ces années. Je tiens à le remercier tout particulièrement pour son accompagnement jusqu'à la fin de l'année 2025, notamment dans son rôle de vice-président, qu'il a exercé avec justesse et loyauté.

Mes remerciements vont également à la direction, pour son pilotage rigoureux, sa capacité à porter l'organisation dans la durée et à accompagner les transformations avec pragmatisme et engagement.

Enfin, je souhaite exprimer toute ma reconnaissance à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du SCAN. Leur professionnalisme, leur sens du service public, leur capacité d'adaptation et leur esprit d'équipe ont été, année après année, la véritable force de notre établissement. C'est grâce à elles et eux que le SCAN a pu évoluer, se transformer et continuer à répondre avec exigence aux attentes des citoyennes et citoyens.

Alors voilà, avec une certaine mélancolie, mais aussi beaucoup de reconnaissance, je referme ce mot en souhaitant tout le meilleur à notre établissement.

Qu'il poursuive sa trajectoire avec confiance, qu'il continue à évoluer, à s'adapter et à s'épanouir dans la performance, tout en restant fidèle aux valeurs qui ont guidé son développement au fil des années, au service de la collectivité.

Bonne route !



Virginie Verdon

→ Présidente du Conseil d'administration



Organes et organigramme

Conseil d'administration

Présidente	Virginie Verdon
Vice-président	Martial Debély <i>(jusqu'au 31.12.2025)</i>
Secrétaire	Marianne Knoepfler Kladny
Membres	Michèle Criblez
	Valérie Patthey
	Samuel Béguin <i>(Représentant du personnel)</i>
	Laurent Favre <i>(Conseiller d'État, chef du DDTE)</i>
	Philippe Godet <i>(depuis le 01.01.2026)</i>

Organe de révision

Organe	Contrôle cantonal des finances, Neuchâtel
--------	--

Commission du personnel

Président	Samuel Béguin
-----------	----------------------

Direction

Directeur	Philippe Burri
Suppléant du directeur	Laurent Besancet



Conseil d'administration ↑ V. Patthey ↑ L. Favre ↑ M. Knoepfler Kladny ↑ V. Verdon ↑ M. Criblez ↑ P. Burri (directeur) ↑ P. Godet
 → Encadré: S. Béguin. La photographie a été prise dans la halle d'expertise poids lourd.

Sections

Administration	Laurent Besancet
Technique	Michel Nicolet
Navigation	Lionel Hollinger
Finances	Chantal Hoffmann

Secteurs

- Administration véhicules**
- Administration conducteurs-trices**
- Mesures administratives**

- Contrôles techniques**
- Examens conducteurs-trices**
- Planification**

- Administration et technique bateaux**
- Balisage**

- Comptabilité**
- Encaissement taxes**
- Contrôle de gestion**
- Contrôles internes**

Processus transversaux

Responsable ressources humaines et qualité	Séverine Hadorn
Responsable informatique	Laurent Besancet
Responsable infrastructures et logistique	Lionel Hollinger
Responsable environnement, santé-sécurité et RSE Chargée de projets	Sara Marques
Responsable marketing	Mike Cortese
Présidente de la commission administrative Juriste	Alexiane Hofer

Le SCAN en chiffres

	2021	2022	2023	2024	2025	Évolution
Personnel (EPT ¹)	55,8	58,25	56,05	57,55	57,35	↘
Revenus d'exploitation	12'703'344	12'216'328	12'583'364	12'951'613	12'583'484	↘
Résultat net	943'688	1'178'768	0	0	-54'201	↘
Résultat net sans part de l'État	1'070'765	1'477'536	531'485	288'731	-54'201	↘
Contribution à l'État	127'076	298'768	531'485	288'731	0.00	↘
Redevance à l'État sur les capitaux propres	175'126	203'519	239'056	245'460	252'382	↗
Taxes facturées pour l'État	49'936'247	49'908'917	49'955'382	50'446'347	50'569'256	↗
Effectif des véhicules au 30 septembre	137'137	137'340	137'875	138'843	140'098	↗
Permis d'élèves conducteurs-trices et permis de conduire	17'435	15'822	16'977	15'455	16'461	↗
Permis de circulation, de remplacement et court terme	52'872	48'354	51'376	51'067	52'973	↗
Contrôles techniques	41'510	43'241	49'055	51'271	46'667	↘
Examens théoriques et pratiques	10'416	8'352	8'044	8'135	8'320	↗
Mesures administratives (retraits de permis et avertissements)	2'996	3'302	3'658	3'382	3'656	↗
Effectif des bateaux	4'163	4'110	4'068	4'003	3'952	↘
Taux de satisfaction des client-e-s (enquête bisannuelle)	91%	-	91%	-	87%	↘
Site internet, moyenne d'accès mensuels	41'008	36'759	37'524	41'469	40'640	↘
Nb de client-e-s aux guichets, moyenne mensuelle	6'247	6'651	6'814	6'894	5'911	↘
Nb de prestations réalisées par le Guichet unique, moyenne mensuelle	12'258	12'207	11'506	11'739	14'071	↗
Nb de téléphones reçus, moyenne mensuelle	8'938	8'358	8'148	8'700	8'776	↗

¹ EPT → équivalent plein temps.



100



Rapport d'activité 2025

L'année 2025 a marqué une étape importante pour le SCAN avec la mise en œuvre des mesures du projet *MORPHO25*. Réduction des tarifs en ligne, encouragement à la facture électronique, adaptation des horaires ainsi qu'avancées en matière de numérisation et de bases légales ont rythmé une année placée sous le signe de la modernisation.

Direction



Philippe Burri

→ Directeur du SCAN

En bref

Cette année 2025 a connu la mise en vigueur des actions élaborées dans le cadre du projet *MORPHO25* du SCAN. Des prix plus bas pour les prestations administratives en ligne, une réduction pour les factures émises sous forme électronique et des horaires adaptés, ce pack de mesures lancé le 1^{er} janvier 2025 a été un succès.

Par exemple, le nombre de factures papier a diminué de 17'800 par rapport à 2024. Désormais 18% des factures sont envoyées sous forme électronique. Nous sommes encore loin de notre objectif de 66% en 2028, mais la transition est en marche! Pour nos clients et clientes du domaine de la navigation, le taux est déjà à 35%.

Un grand moment de notre année 2025 a été la présence du Conseiller fédéral Beat Jans dans nos locaux. En

effet, le 8 septembre 2025, le SCAN a eu l'honneur d'accueillir à Boudevilliers une conférence de presse consacrée au permis d'élève conducteur-trice électronique (ePEC). Cette rencontre, en présence du conseiller fédéral et de la conseillère d'État Céline Vara, a permis de présenter au public les avancées de ce projet novateur. Le canton de Neuchâtel fait partie des cantons pilotes aux côtés de Berne, du Tessin, du Valais et d'Appenzell Rhodes-Extérieures, démontrant ainsi sa volonté d'être à la pointe de la transformation numérique et de l'innovation dans le domaine de la mobilité.

Ce premier permis sous forme numérique est très apprécié par notre clientèle. Nous allons maintenant continuer notre travail avec les autres cantons et la Confédération pour numériser le permis de conduire et le permis de circulation ces prochaines années.

Après déjà 17 ans d'autonomie, il était temps pour le SCAN de donner un coup de jeune à ses bases légales. Ces dernières années une analyse détaillée a été effectuée dans le but d'un toilettage législatif. Suite à ce travail de fond, il a été constaté que plusieurs éléments nécessitaient d'être ajoutés ou corrigés. Le Grand Conseil a accepté en septembre 2025 le rapport du Conseil d'État au Grand Conseil à l'appui d'un projet de loi modifiant la loi sur le service cantonal des automobiles et de la navigation (LSCAN), la loi sur la taxe des véhicules automobiles, des remorques et

des bateaux (LTVRB) et la loi d'introduction de la législation fédérale en matière de navigation intérieure (LI-LNI). Le rôle du bureau du Conseil d'administration, le référentiel comptable du SCAN, les voies de droit et la protection des données sont les aspects qui ont été améliorés dans ces lois et dans les arrêtés liés.

En parallèle, dans le cadre de la protection des données, le SCAN a mis en place une nouvelle prestation dans le Guichet unique à l'attention des services publics accédant aux informations de l'entité. Cette nouvelle infrastructure permet de sécuriser et de simplifier l'accès aux données utilisées dans le cadre de leurs activités.

Du côté de son engagement pour la collectivité, le SCAN a franchi une étape importante pour contribuer à la sécurité de la population en signant avec l'ECAP la charte "Employeur Partenaire" des sapeurs-pompiers. Ce label est une reconnaissance accordée aux entités qui soutiennent activement l'engagement des sapeurs-pompiers et sapeuses-pomprières volontaires dans leurs effectifs. Cette signature concrétise la volonté du SCAN de soutenir les collaborateurs et collaboratrices qui s'engagent comme sapeurs-pompiers et sapeuses-pomprières volontaires, et de montrer l'exemple – en tant qu'entité publique – aux autres employeurs.



Le SCAN a aussi réalisé cette année sa traditionnelle enquête de la satisfaction des clients et clientes en collaboration avec MIS Trend et les services des automobiles des cantons de Vaud, Fribourg et du Valais. Avec 87% de client-e-s satisfait-e-s, ce magnifique résultat démontre que le SCAN a su, ces dernières années, être à l'écoute des exigences des citoyens et citoyennes neuchâtelois-e-s.

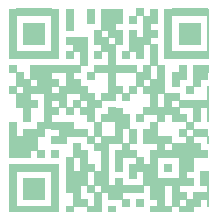
Dans le domaine de la navigation, un beau projet intercantonal a été réalisé: le remplacement des feux de tempête au bord du lac. Les anciens feux avaient plus de 40 ans et ne permettaient plus une utilisation sûre et bien automatisée. Les nouveaux feux ont été installés durant l'été autour des lacs de Bienne, Neuchâtel et Léman.

Financièrement, le SCAN enregistre une légère perte de CHF 54'201.-, alors que le budget prévoyait un bénéfice de CHF 57'175.-. Le taux de couverture s'établit ainsi à 99,3%. Compte tenu des importantes baisses d'émoluments consenties ces dernières années, on peut considérer que le SCAN atteint désormais un équilibre financier structurel. Cette situation correspond pleinement au principe même de l'émolument, qui vise à couvrir les charges effectives.

Cette année, le Conseil d'administration a à nouveau fait preuve d'un engagement exemplaire en fixant les nouvelles orientations stratégiques et en soutenant activement la direction dans le cadre de plusieurs projets clés. Merci pour cette précieuse collaboration.

La direction souhaite également adresser sa sincère reconnaissance aux collaborateurs et collaboratrices du SCAN. Leur engagement, leur expertise, leur adaptabilité face aux changements importants en lien avec MORPHO25, ainsi que leur esprit d'équipe, sont des atouts majeurs qui permettent au SCAN d'évoluer constamment pour mieux répondre aux besoins des Neuchâtelois et Neuchâteloises.

**Pour lire nos
dernières actualités**



Personnel

Effectifs et mouvements du personnel en 2025

- 3 collaborateurs partis en retraite en 2025, représentant 2 EPT.
- 2 collaborateurs ont quitté le SCAN courant 2025, pour un total de 1,3 EPT.
- 1 diminution de taux d'activité de 0,1 EPT et 2 augmentations pour un total de 0,5 EPT.
- 3 collaborateurs (1 administratif et 2 techniques) ont été engagés en 2025, pour un total de 2,7 EPT.

Au 31 décembre 2025, le SCAN compte ainsi 62 collaborateurs-trices, représentant un effectif de 57,35 EPT.

Formation des apprenti-e-s

Le SCAN continue à former des apprenti-e-s employé-e-s de commerce qui œuvrent dans les différents secteurs de l'entreprise. Au 31 décembre, 3 apprenti-e-s étaient en formation, en voie CFC.

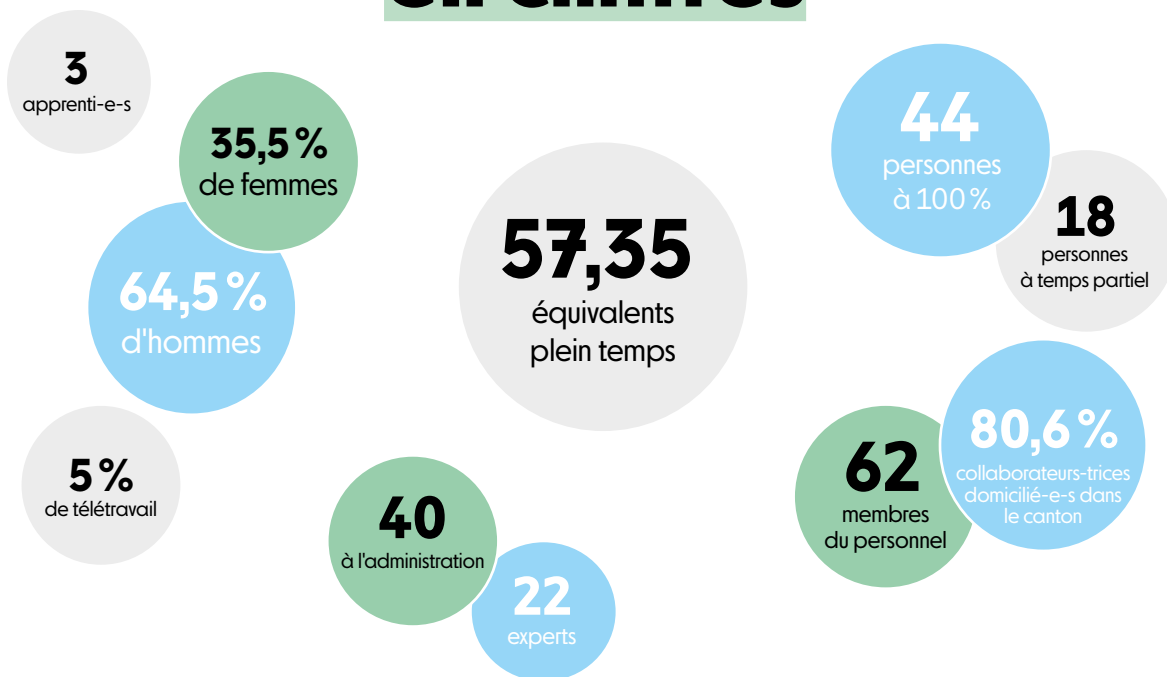
Commission du personnel

Suite au départ d'un membre de la commission du personnel, une élection complémentaire a été organisée afin de désigner son/sa remplaçant-e. La commission fonctionne ainsi en permanence au complet, avec huit membres.

Au cours de l'année, elle a pris part à plusieurs projets internes et a poursuivi son rôle de veille afin de garantir la prise en compte des intérêts des collaboratrices et collaborateurs.

Par ailleurs, à la suite d'une demande formulée dans le cadre de l'audit intermédiaire ISO réalisé par la SQS, le règlement de la commission du personnel a été adapté afin de formaliser sa consultation pour toutes les questions relatives à la protection de l'environnement, à la santé, à la sécurité et au bien-être des collaboratrices et collaborateurs sur leur lieu de travail.

Notre équipe, en chiffres



	2021	2022	2023	2024	2025	Évolution
Personnel (équivalent plein temps EPT)	55,8	58,25	56,05	57,55	57,35	↘

Caisse de pensions

La Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel (CPCN) enregistre en 2025 une performance de +5,6%, consolidant durablement son assise financière.

Cette évolution favorable permet d'alléger les mesures de recapitalisation, de rémunérer les avoirs de vieillesse à 3% et d'octroyer, à titre exceptionnel en janvier 2026, une demi-rente mensuelle supplémentaire aux rentiers-ères. À fin

2025, le degré de couverture atteint 85%, dépassant l'objectif légal de 80% fixé pour 2052.

Plus d'un quart de la fortune de la CPCN est affecté à des mesures de sécurité, témoignant d'une gestion résolument préventive.

Au 31.12.2025, la part du SCAN au découvert total s'élève à CHF 4'713'963.

Situation du SCAN dans le cadre de la CPCN	2021	2022	2023	2024	2025	Évolution
Part du SCAN au découvert total ¹	5'889'588	9'192'393	7'170'862	5'601'556	4'713'963	⬇️

¹ Depuis 2020, la part au découvert se réfère désormais juridiquement au degré de couverture (et plus au taux de couverture)

Informatique

Le SCAN poursuit sa recherche d'efficacité en s'appuyant sur des outils informatiques modernes et efficaces. L'objectif d'accroissement de la dématérialisation des processus s'est poursuivi et s'est même intensifié en 2025.

Logiciel métier Avedris

La collaboration avec les cantons du Jura et de Bâle-Ville se poursuit, permettant d'améliorer constamment les fonctionnalités du logiciel Avedris. Trois mises à jour ont été livrées et installées durant l'année 2025.

La coopération entre le SCAN et les Villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, dans le cadre de la gestion des cartes de parcage (zones bleues et zones piétonnes), se poursuit de manière satisfaisante. La nouvelle commune de Laténa a également fait appel au SCAN pour la gestion du stationnement sur son territoire. Diverses solutions de dématérialisation des macarons ont été introduites afin d'accélérer le processus d'obtention.

Site internet

Le site du SCAN constitue la porte d'entrée principale pour s'informer, gérer ses rendez-vous ou effectuer des démarches administratives. La fréquentation quotidienne reste élevée avec plus de 1'350 visites.

Prestations en ligne – Guichet unique

Le Guichet unique propose 37 prestations en ligne, offrant autant de raisons d'éviter des déplacements et d'accéder aux services à toute heure. Plus de 14'000 prestations sont réalisées chaque mois par ce canal, ce qui constitue une forte augmentation par rapport à 2024 (+17%), notamment grâce au projet MORPHO25.

Voicebot

Au cours de l'année 2025, le SCAN a mis en place un "voicebot" (agent conversationnel vocal) qui répond aux questions de la clientèle hors des heures d'ouverture du SCAN.

Environnement

En 2025, le SCAN a poursuivi ses engagements en faveur de la mobilité douce, dans le cadre de sa politique environnementale.

Sur ce thème, le SCAN a participé pour la première fois au challenge "Bike to Work", visant à encourager les déplacements à vélo pour les trajets domicile-travail. Cette initiative a permis de totaliser 672 kilomètres, représentant une économie estimée de 97 kg de CO₂.

Parallèlement, grâce aux mesures mises en place pour encourager les collaborateurs et collaboratrices à adopter des modes de déplacement durables, de nombreuses pratiques de mobilité douce ont été mises en œuvre tout au long de l'année. Celles-ci se traduisent notamment par 82 trajets aller-retour domicile-travail réalisés à vélo, ainsi que 110 déplacements en covoiturage (aller simple) et 132 déplacements en covoiturage (aller-retour).

→ Le taux de satisfaction client-e-s atteint l'excellente note de 87%.

Qualité

Enquête de satisfaction des client-e-s

Tous les deux ans, le SCAN réalise une enquête de satisfaction auprès de sa clientèle, par l'intermédiaire d'un institut de sondage externe et indépendant.

La satisfaction globale demeure à un niveau excellent, avec une moyenne stable de 4,4 sur 5, soit 87%. Près de six client-e-s sur dix expriment une satisfaction totale, ce qui confirme la solidité et la constance du niveau de prestations du SCAN.

Le taux de participation progresse légèrement en 2025 pour atteindre environ 26%. Il reste conforme aux standards observés pour ce type d'enquête et garantit une base d'analyse solide et pleinement comparable aux éditions précédentes.



Certification ISO

En 2025, le SCAN a fait l'objet d'un audit de suivi réalisé par l'organisme indépendant SQS dans le cadre de ses certifications ISO 9001 (qualité), ISO 14001 (environnement) et ISO 45001 (santé et sécurité au travail).

Le rapport d'audit met en évidence un bon niveau de maturité du système de management intégré, une intégration cohérente des exigences qualité, environnementales et de santé-sécurité dans les processus du service, ainsi qu'une culture de l'amélioration continue bien ancrée. Les auditeurs relèvent notamment la rigueur du suivi de la conformité légale, la structuration des audits internes et la qualité de la revue de direction.

À travers cet audit intermédiaire, le SCAN confirme que la certification ISO ne constitue pas une finalité en soi, mais bien un outil structurant au service de la qualité des prestations, de la durabilité et de la sécurité, en cohérence avec ses missions et les attentes de ses parties prenantes.

Gestion du risque – contrôles internes

La gestion des risques est un processus très important au SCAN car il permet d'anticiper et de répondre de manière proactive aux menaces potentielles pouvant entraver les objectifs de l'entité. Intégrer une culture de gestion des risques est impératif afin d'assurer la pérennité d'une entité publique dans un environnement complexe et en constante évolution.

En 2025, les nouveaux risques suivants ont été analysés: remplacement à venir de la base de données conducteurs et véhicules (SIAC) de la Confédération, lancement d'un appel d'offres par un canton utilisateur du logiciel métier du SCAN, remplacements à venir de membres de la direction et du Conseil d'administration, retards dans les contrôles techniques dans beaucoup de cantons et aspect concurrentiel des conditions de travail.

Dans le cadre de ces analyses, afin de minimiser ces risques, plusieurs contrôles ont été mis en place et des actions ont été lancées.

Le Contrôle cantonal des finances atteste de l'existence, au SCAN, d'un système de contrôle interne, conformément à la norme d'audit suisse 890.

Santé et sécurité au travail

En 2025, le SCAN a poursuivi ses actions en matière de sécurité et de formation du personnel.

Le Groupe d'Intervention Incendie (GIE), déjà en place au sein du SCAN, a été renforcé par l'intégration de quatre nouveaux membres. Ces collaborateurs ont suivi avec succès la formation dispensée par l'ECAP afin d'assurer leurs missions au sein du groupe.

Parmi eux, l'un est sapeur-pompier volontaire, apportant une expertise opérationnelle complémentaire. Dans ce contexte, le SCAN est devenu "Employeur Partenaire" des sapeurs-pompiers volontaires et a reçu la charte délivrée par l'ECAP attestant de son engagement.

Dans le prolongement des actions menées en matière de sécurité incendie, l'ensemble des collaborateurs-trices a bénéficié d'une formation e-learning relative au comportement à adopter en cas d'incendie. Cette formation a notamment porté sur les mesures de sécurité propres au SCAN, les procédures d'alerte et d'évacuation.

Toujours en matière de formation, mais sur un autre volet, une formation dédiée à la gestion des agressions et des situations de violence a été organisée. Destinée prioritairement aux collaborateurs-trices en contact direct avec la clientèle, mais également ouverte à l'ensemble du personnel, cette formation vise à renforcer les compétences relationnelles, à prévenir et désamorcer les situations à risque, et à contribuer au maintien d'un environnement de travail sécurisé.

Infrastructures et logistique

Bâtiment de Malvilliers

Certifié Minergie, le bâtiment du SCAN allie durabilité et optimisation des coûts pour les activités administratives et techniques.

Utilisation de l'eau de pluie

Une citerne enterrée de 40'000 litres, alimentée par l'eau de pluie récupérée du toit, approvisionne les WC, les robinets en façade et l'arrosage automatique des espaces verts.

Énergie photovoltaïque

Le toit du bâtiment du SCAN est équipé de 664 m² de panneaux solaires photovoltaïques, représentant une puissance de 123 kWc, couvrant ainsi 70 % de la consommation électrique du site. Le reste de l'approvisionnement provient de la production hydraulique, garantissant l'utilisation à 100 % d'électricité renouvelable.

L'installation photovoltaïque, d'une puissance de 123 kWc, a produit 104,16 MWh en 2024, contre 101,32 MWh en 2025, soit une diminution d'environ 2,7%. Cette baisse s'explique principalement par des conditions météorologiques moins favorables, caractérisées par une durée d'ensoleillement légèrement inférieure en 2025, selon les données statistiques disponibles. Par ailleurs, la dégradation naturelle des modules photovoltaïques, estimée entre 0,3 et 0,5 % par an, contribue de manière marginale à cette évolution.

Économie d'énergie

Afin de répondre aux nouvelles dispositions de la Loi cantonale sur l'énergie (LCEn), des mesures ont été mises en place pour garantir une utilisation plus économe, efficace et responsable de l'électricité.

Ces mesures reposent notamment sur des gestes simples : éteindre les appareils en veille, adapter l'éclairage aux besoins réels et privilégier la recharge des véhicules électriques durant les périodes d'autoconsommation. Le SCAN encourage également l'installation d'éclairages LED, de détecteurs de présence ainsi qu'une régulation automatique du chauffage et de la ventilation selon les horaires d'activité. Un entretien régulier des installations techniques permet en outre d'assurer un rendement optimal et de limiter les pertes d'énergie.

Cette démarche s'appuie aussi sur l'engagement collectif. Des actions de sensibilisation internes encouragent l'adoption de comportements responsables au quotidien. Un suivi régulier des consommations est également assuré afin d'identifier de nouveaux axes d'amélioration, notamment en matière de solutions numériques, de déplacements professionnels, d'énergies renouvelables et de critères environnementaux dans les décisions d'achats.

Être exemplaire en matière d'économie d'énergie ne se limite pas à respecter des prescriptions légales : c'est un engagement durable, inscrit dans une responsabilité collective envers les générations futures.

	2022	2023	2024	2025	Évolution
Production d'énergie photovoltaïque (MWh)	115,83	125,52	104,16	101,32	⬇️
Utilisation d'eau de pluie (m ³)	294	287	403	359	⬇️

Prévention

Le SCAN engagé pour une mobilité sûre et responsable

En 2025, le SCAN a poursuivi son engagement en faveur de la prévention routière et nautique en mettant l'accent sur des actions concrètes et ciblées visant à renforcer la sécurité et à promouvoir des comportements responsables sur l'ensemble du territoire cantonal.

Un effort particulier a été consacré au soutien des sociétés et associations mettant en place des solutions de transports nocturnes. Afin de renforcer l'impact de cette démarche, le concept de communication a été entièrement repensé et décliné sous une nouvelle identité, portée par le slogan "T'es pompette, rentre en navette". Cette campagne, visible notamment sous forme de bâches ou d'annonces sur les écrans de manifestations, visait à sensibiliser de manière directe et accessible aux risques liés à la conduite sous l'influence de l'alcool, tout en valorisant des alternatives sûres pour le retour à domicile.

La prévention auprès des motocyclistes a également constitué un temps fort de l'année avec l'organisation de la 11^e Journée des motard-e-s, en collaboration avec la Police neuchâteloise. Cette édition a permis de mettre en lumière un aspect essentiel de la sécurité routière : l'équipement. Le succès rencontré confirme l'intérêt et la pertinence de cet événement, devenu un rendez-vous incontournable de la prévention moto dans le canton.

De plus, à l'approche des fêtes de fin d'années, plusieurs vidéos de prévention ont été réalisées et diffusées afin d'encourager des choix de mobilité responsables. Ces messages invitaient notamment à privilégier les déplacements à pied, les transports publics, le taxi ou encore les solutions telles que Nez Rouge, contribuant ainsi à réduire les risques d'accident durant cette période particulièrement sensible.

À travers ces différentes actions, le SCAN confirme son rôle actif et durable dans la prévention routière et la promotion d'une mobilité sûre et responsable.

Marketing et communication

En 2025, le secteur marketing et communication a poursuivi la dynamique engagée avec le projet MORPHO25, en mettant l'accent sur la simplification des prestations et l'accompagnement de la clientèle vers les démarches en ligne. À ce titre, de nombreux contenus vidéo en motion design ont été réalisés afin d'expliquer de manière claire, accessible et attractive les démarches administratives et les prestations du SCAN, tout en valorisant les avantages financiers associés, tels que des rabais d'environ 10% ou la réduction de CHF 2.– pour le recours à la facture électronique. Ces actions visaient à encourager durablement l'adoption des canaux numériques, plus rapides, économiques et respectueux de l'environnement.

Un axe stratégique majeur de l'année 2025 a également porté sur le développement et la mise en production des emails transactionnels. Ces communications automatisées ont pour objectif de faciliter le quotidien des usagers et usagères en leur adressant des rappels clairs et opportuns concernant les échéances légales et les délais administratifs liés au SCAN. Cette démarche contribue à prévenir les oublis, à éviter les situations délicates et à améliorer l'expérience client. À ce jour, 19 types d'emails transactionnels sont en production.

Enfin, grâce à son rôle transversal, le secteur marketing et communication a contribué activement à de nombreux projets internes et intersectoriels tout au long de l'année, en apportant soutien, conseils et réalisations variées, renforçant ainsi la cohérence et la qualité globale de la communication du SCAN.

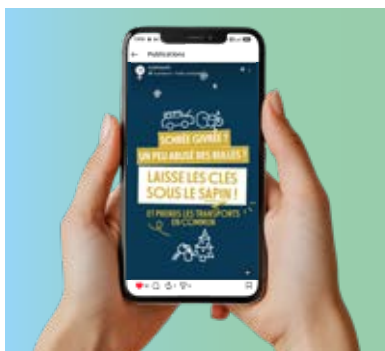
Nombre de suiveurs-euses	2023	2024	2025	Évolution
Facebook	8'712	8'779	9'030	↗
Instagram	1'890	2'021	2'323	↗
LinkedIn	1'998	2'209	2'496	↗

Réseaux sociaux

En 2025, la présence du SCAN sur les réseaux sociaux s'est révélée particulièrement dynamique et performante. L'ensemble des plateformes a enregistré une augmentation continue du nombre d'abonnés, confirmant la pertinence de la stratégie de contenu mise en place.

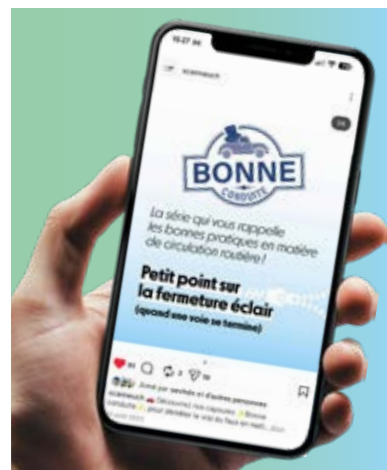
Les performances observées s'expliquent notamment par l'identification de formats et de thématiques appréciés par la communauté. Des séries de contenus axées sur les gestes du quotidien sur la route, les rappels des règles de circulation et les bonnes pratiques ont généré un fort engagement et favorisé les interactions avec les utilisateurs-trices. Ces publications contribuent à la fois à la prévention, à l'information et au renforcement de l'image positive du SCAN. La régularité des publications et l'adaptation des messages aux attentes du public ont permis de faire des réseaux sociaux un canal de communication efficace, complémentaire aux autres supports, et un levier important de visibilité et de proximité avec la population.

- ↗ Vidéo de prévention pour les fêtes de fin d'année
- ↗ Visuel pour les écrans de Festi'neuch
- ↓ Rollup de prévention au sujet de l'équipement en deux-roues distribués à la Journée des motard-e-s 2025



↑ Courriel informationnel

↓ Capsules de prévention "Bonne conduite" pour les réseaux sociaux



Section administration

Secteur administration véhicules

Ce secteur est en charge de la gestion administrative des 140'098 véhicules immatriculés dans le canton de Neuchâtel.

	2021	2022	2023	2024	2025	Évolution
Voitures automobiles légères	107'163	107'324	107'644	108'498	109'477	↗
Camions	1'368	1'366	1'388	1'406	1'458	↗
Remorques	8'870	8'956	9'031	9'072	9'132	↗
Motocycles	13'063	13'029	13'176	13'192	13'364	↗
Motocycles légers	459	453	452	443	443	→
Machines de travail	1'020	1'042	1'059	1'095	1'100	↗
Tracteurs agricoles	2'935	2'924	2'925	2'935	2'920	↘
Cyclomoteurs et vélos électriques	2'259	2'246	2'200	2'203	2'204	↗
Totaux	137'137	137'340	137'875	138'844	140'098	↗

↑ Véhicules en circulation dans le canton (au 30 septembre)

Le parc véhicules neuchâtelois a enregistré une hausse significative de 0,90% en 2025 et a dépassé pour la première fois la barre des 140'000 véhicules. Durant ces 10 dernières années, seules les années 2019 (+0,97%) et 2021 (+1,1%)

avaient enregistré une hausse similaire. En Suisse, le parc a augmenté de 0,98%. Le nombre de véhicules dans le pays se monte à 7'064'759.

	2021	2022	2023	2024	2025	Évolution
Cylindrée moyenne (cm ³)	1'720	1'723	1'714	1'706	1'698	↘
Poids total moyen (kg)	1'910	1'915	1'926	1'936	1'947	↗
Âge moyen (années)	8,64	9,03	9,56	9,84	10,14	↗
Émission CO ₂ moyenne (g/km)	149,4	146,6	144,6	142,6	145,61	↗
Émission CO ₂ moyenne (g/km) des voitures neuves	136,79	130,65	121,21	122,84	132,71	↗
Part des véhicules utilisant des énergies alternatives (gaz, électricité, hybrides)	5,67%	7,50%	11,00%	12,44%	15,43%	↗
Nombre de voitures de tourisme au gaz	143	147	135	122	108	↘
Nombre de voitures de tourisme hybrides	4'082	5'523	7'134	8'982	11'319	↗
Nombre de voitures de tourisme électriques	1'050	1'640	2'382	3'104	3'867	↗
Voitures de tourisme pour 1'000 habitants	554	553	547	546	547	→

↑ Indicateurs environnementaux du parc des véhicules de tourisme

Dès 2021, les émissions de CO₂ sont mesurées selon le cycle de référence WLTP pour les véhicules avec une date de première mise en circulation dès le 01.01.2021. Les émissions CO₂ pour les véhicules avec une date de première mise en circulation avant le 01.01.2021 sont mesurées selon le cycle de référence NEDC.

Dans le canton de Neuchâtel, le parc de véhicules utilisant des énergies alternatives a poursuivi son augmentation, pour atteindre 15,43%. La cylindrée moyenne demeure stable avec une légère tendance à la baisse en 2025. Le poids total moyen poursuit, quant à lui, son augmentation. L'âge moyen du parc des voitures de tourisme a, à nouveau, augmenté.

Observations: la formule de taxation basée sur les émissions de CO₂ et l'âge du véhicule poursuit partiellement ses objectifs. En effet et contrairement aux années précédentes, les émissions CO₂ ont augmenté de 2,11%, tandis que l'âge moyen du parc poursuit son augmentation. Une évolution inquiétante: les émissions de CO₂ moyennes des voitures neuves sont nettement à la hausse.

	2021	2022	2023	2024	2025	Évolution
Permis de circulation	49'677	45'075	48'822	48'644	50'509	↗
Permis de remplacement	2'855	2'989	2'185	2'083	2'085	↗
Permis court terme	340	290	369	340	379	↗
Autorisations spéciales	1'034	1'413	1'593	1'524	1'457	↘
Reprises de plaques	5'741	5'590	5'745	5'448	5'475	↗
Immatriculations de voitures de tourisme neuves	4'980	4'770	5'157	4'910	4'674	↘
Ventes de plaques sans choix de numéro et remplacement	10'898	13'195	11'516	10'470	11'941	↗
Ventes de plaques aux enchères	296	241	273	241	265	↗
Ventes de plaques à prix fixe	1'374	1'103	1'269	1'160	1'188	↗
Décisions retraits plaques assurance	2'229	2'590	2'634	2'961	2'957	↘
Retraits plaques assurance	294	315	368	417	351	↘

↑ **Chiffres du secteur administration véhicules**

Les immatriculations de voitures de tourisme neuves ont à nouveau baissé en 2025 pour atteindre 4'674 immatriculations.



→ Dès janvier 2026, le SCAN introduit une nouveauté visant à récompenser les détenteurs-trices qui, lors du dépôt de leurs plaques, renoncent à la durée de conservation habituelle d'une année. Les plaques sont détruites de suite et le/la détenteur-trice bénéficie d'une bonification de CHF 5.–.



Secteur administration conducteurs-trices

Ce secteur assure la délivrance et la gestion de tous les permis de conduire et permis d'élèves des 126'173 conducteurs-trices domicilié-e-s dans le canton.

	2021	2022	2023	2024	2025	Évolution
Permis d'élève conducteur-trice	5'545	4'340	4'986	5'206	5'410	↗
téléchargés également sous forme numérique	-	-	-	-	1'780	↗
Permis de conduire	11'890	11'482	11'991	13'031	11'051	↘
dont permis à l'essai	2'951	2'522	2'525	2'424	2'458	↗
Permis international	396	1'097	1'326	1'475	1'532	↗
Convocations à des examens médicaux	8'327	8'247	8'236	8'351	8'215	↘
Cartes de parpage pour personnes à mobilité réduite	595	764	713	762	729	↘
Certificats de capacité OACP (formation conducteurs-trices professionnel-le-s)	87	56	52	54	65	↗
Part des détenteurs-trices de permis de conduire dans la population	70 %	70 %	70 %	69 %	70 %	→
Nombre de conducteurs-trices neuchâtelois-e-s	123'689	123'230	123'514	124'169	126'173	↗
Population neuchâteloise	175'967	176'245	178'173	179'449	180'302	↗

↑ Chiffres du secteur administration conducteurs-trices

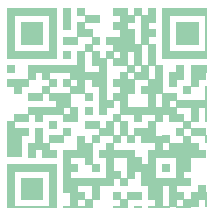
La part de détenteurs-trices de permis par rapport à la population reste stable et atteint les 70%. Le nombre de conducteurs-trices poursuit sa hausse régulière.



→ En 2025, le canton de Neuchâtel a participé au projet pilote national, aux côtés de Berne, du Tessin, du Valais et d'Appenzell Rhodes-Extérieures, pour l'introduction du permis d'élève conducteur-trice électronique (ePEC).



**Une demande de permis d'élève?
En ligne, c'est tellement plus simple!**



Vous souhaitez calculer votre taxe automobile annuelle ?



En ligne, c'est tellement
plus simple !



scan-ne.ch/taxe

 scan-ne.ch



Secteur mesures administratives

Ce secteur gère les procédures administratives ouvertes à l'encontre des personnes domiciliées dans le canton de Neuchâtel et dénoncées pour des infractions de circulation routière et/ou de navigation.

En 2025, le SCAN constate une augmentation du nombre de mesures prononcées, qui dépasse une nouvelle fois la barre des 5'000 décisions, sans toutefois atteindre le niveau de 2023 (5'226 décisions). La vitesse reste nettement en tête des infractions commises. Les mesures prononcées en raison de pertes de maîtrise dépassent, pour la troisième année consécutive, celles concernant la conduite sous l'influence de l'alcool.

À noter que les chiffres affichés dans le présent rapport diffèrent légèrement de ceux des rapports précédents. En effet, un système de statistiques plus précis a été mis en place par l'Office fédéral des routes (OFROU), ce qui a permis de consolider les chiffres présentés. Les statistiques présentées ci-contre selon les types d'infraction (excès de vitesse, ivresses, pertes de maîtrise) incluent désormais tant les avertissements et retraits de permis prononcés que les interdictions de conduire en Suisse, ce qui rend l'interprétation de ces chiffres plus pertinente pour se faire une idée des infractions commises sur le terrain.



**Découvrez le bilan des
mesures administratives
prononcées en 2025**



	2021	2022	2023	2024	2025	Évolution
Mesures administratives						
Total des mesures administratives	4'100	4'573	5'226	4'718	5'015	↗
Évolution selon l'année précédente	0%	12%	14%	-10%	6%	↗
Retraits de permis	1'810	1'922	2'038	1'830	1'847	↗
Rapport au total MAD	44%	42%	39%	39%	37%	↘
Évolution selon l'année précédente	0%	6%	6%	-10%	1%	↗
Avertissements	1'186	1'380	1'620	1'552	1'809	↗
Rapport au total MAD	29%	30%	31%	33%	36%	↗
Évolution selon l'année précédente	0%	16%	17%	-4%	17%	↗
Interdiction de conduire en Suisse	394	476	668	654	633	↘
Rapport au total MAD	10%	10%	13%	14%	13%	↘
Évolution selon l'année précédente	0%	21%	40%	-2%	-3%	↘
Conditions au maintien du droit de conduire	168	225	237	145	131	↘
Rapport au total MAD	4%	5%	5%	3%	3%	↘
Évolution selon l'année précédente	0%	34%	5%	-39%	-10%	↘
Autres¹	542	570	663	537	595	↗
Rapport au total MAD	13%	12%	13%	11%	12%	↗
Évolution selon l'année précédente	0%	5%	16%	-19%	11%	↗
Motifs des mesures administratives						
Mesures liées à un excès de vitesse	1'487	1'769	2'257	2'099	2'332	↗
Rapport au total MAD	36%	39%	43%	44%	47%	↗
Évolution selon l'année précédente	0%	19%	28%	-7%	11%	↗
Mesures liées à une ivresse	422	470	445	348	407	↗
Rapport au total MAD	10%	10%	9%	7%	8%	↗
Évolution selon l'année précédente	0%	11%	-5%	-22%	17%	↗
Mesures liées à une perte de maîtrise (inattention)	350	303	536	527	490	↘
Rapport au total MAD	9%	7%	10%	11%	10%	↘
Évolution selon l'année précédente	0%	-13%	77%	-2%	-7%	↘
Recours (DDTE, TC, TF)	24	25	30	25	26	↗
Rapport au total MAD	0,6%	0,5%	0,6%	0,5%	0,5%	↘

¹ Correspond notamment aux catégories suivantes : délai d'attente, médecin du trafic, psychologue du trafic, révocations, etc.

↗ Chiffres du secteur des mesures administratives

Section technique

La section technique s'occupe des contrôles techniques et des examens de conduite.

Secteur contrôles techniques

Deux experts de la section technique ont intégré, à temps partiel, le secteur de la navigation. En début d'année 2025, ils ont suivi une formation à plein temps dans ce domaine. Puis, durant la belle saison, ils ont consacré 50% de leur temps aux expertises de bateaux ainsi qu'aux examens pour l'obtention du permis bateau. L'effectif a été renforcé au début de l'année 2025 par le retour d'un expert ayant exercé plusieurs années dans une autre activité, ainsi que par l'engagement d'un nouvel expert actuellement en cours de formation.

Un expert de la section technique a quitté le service fin septembre afin de rejoindre une entreprise privée.

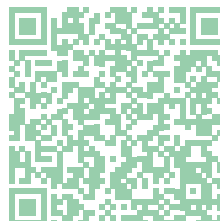
Enfin, une hausse d'environ 10% du volume des examens de conduite entre 2024 et 2025 a été constatée. Cette augmentation, combinée à la réaffectation des ressources, a entraîné une diminution du nombre de contrôles techniques.

	2021	2022	2023	2024	2025	Évolution
Voitures de tourisme, voitures de livraison, minibus	31'691	33'277	39'235	41'663	37'524	↘
Motocycles	5'000	4'970	4'914	4'605	4'264	↘
Camions, autocars	1'276	1'327	1'418	1'427	1'415	↘
Remorques	2'401	2'621	2'584	2'327	2'299	↘
Tracteurs agricoles, véhicules de travail	1'142	1'046	904	1'249	1'165	↘
Totaux	41'510	43'241	49'055	51'271	46'667	↘

↑ Chiffres du secteur contrôles techniques, nombre de contrôles techniques



**Déplacer son rendez-vous d'expertise ?
En ligne, c'est tellement plus simple !**



Secteur examens de conduite

Le taux de réussite aux examens reste élevé.

Le nombre d'examens pratiques de conduite en 2025 est en nette hausse.

L'introduction du permis de catégorie B dès 17 ans, avec un délai d'attente d'un an avant de pouvoir se présenter à l'examen pratique, a clairement provoqué un décalage

dans la demande. Le volume revient désormais à un niveau plus habituel. Le taux de réussite reste élevé et stable.

Un nouvel expert a rejoint ce secteur et suit actuellement sa formation.

	2021	2022	2023	2024	2025	Évolution
Nombre d'examens théoriques	4'639	3'625	3'676	3'821	3'613	↘
Taux de réussite	79,9	72,0	72,3	66,6	65,2	↘
Nombre d'examens pratiques motocycles	1'309	960	876	958	1'122	↗
Taux de réussite	71,5	74,9	78,1	78,4	71,5	↘
Nombre d'examens pratiques toutes catégories	5'777	4'727	4'368	4'314	4'707	↗
Taux de réussite	63,3	63,8	67,2	69,4	67,2	↘
Nombre de tests psychotechniques	113	140	108	114	132	↗

↑ Chiffres du secteur examens de conduite

Les recommandations du SCAN pour réussir son examen pratique voiture :

1. Commencer à conduire avec un-e moniteur-trice de conduite
2. Alternier entre formation avec un-e moniteur-trice et avec votre entourage
3. Prendre 20 à 30 leçons avec un-e moniteur-trice de conduite avant l'examen pratique
4. Rouler minimum 3'000 km avant l'examen
5. Suivre de près votre progression

Les recommandations du SCAN pour réussir son examen pratique moto :

1. Commencer par suivre un cours d'initiation à la conduite d'une moto avec un-e formateur-trice
2. Être toujours équipé-e et visible
3. Suivre dans les quatre mois l'instruction pratique de base obligatoire
4. Rouler au minimum 3'000 km avant de s'inscrire à l'examen pratique
5. Rester vigilant-e et surtout, anticiper
6. Finaliser sa formation auprès d'un-e moniteur-trice










Section navigation

Cette section est en charge de la gestion technique et administrative des 3'952 bateaux et des 8'556 détenteurs-trices de permis bateaux, dans le canton de Neuchâtel.

La section navigation s'occupe également du balisage des plans d'eau neuchâtelois et des expertises "bateaux" pour les cantons de Neuchâtel et du Jura. L'équipe gère les infrastructures et la logistique du SCAN, ainsi que certains aspects liés à la santé et sécurité des employé-e-s.

La navigation est un marché stable qui dépend essentiellement du nombre de places d'amarrage à disposition dans les ports. Au vu du taux élevé de réussite aux examens

– théorie et pratique confondues – il est possible d'en déduire et d'affirmer que le niveau de préparation des candidat-e-s aux permis de bateau est excellent.

Une légère augmentation du nombre d'examens pratiques et théoriques relatifs à la navigation de plaisance a été constatée, vraisemblablement imputable à des conditions météorologiques estivales plus favorables que celles observées en 2024.

	2021	2022	2023	2024	2025	Évolution
Bateaux non motorisés (à rames, pédalos)	156	134	134	127	128	↗
Bateaux motorisés	2'326	2'328	2'293	2'270	2'264	↘
Bateaux à voile	1'657	1'624	1'618	1'584	1'538	↘
Bateaux à passagers-ères	0	1	1	1	1	→
Bateaux à marchandises, engins flottants, dragues, péniches, etc.	24	23	22	21	21	→
Totaux	4'163	4'110	4'068	4'005	3'952	↘

↗ Bateaux dans le canton (au 30 septembre)

		2021	2022	2023	2024	2025	Évolution
Âge moyen des bateaux (années)		27,2	28,3	28,1	28,5	28,8	↗
Puissance moyenne bateaux motorisés (kW)		83,9	85,1	86,1	88	88,6	↗
Bateaux motorisés	Bateaux motorisés avec moteur thermique	2'243	2'238	2'202	2'174	2'155	↘
	Bateaux motorisés avec moteur électrique	47	50	46	40	45	↗
	Bateaux motorisés avec multimoteur (thermique + électrique)	36	40	45	56	64	↗
Bateaux à voile	Bateaux à voile (sans moteur)	508	485	480	473	451	↘
	Bateaux à voile avec moteur thermique	1'074	1'058	1'050	1'017	988	↘
	Bateaux à voile avec moteur électrique	72	79	84	90	94	↗
	Bateaux à voile avec multimoteur (thermique + électrique)	3	2	4	4	5	↗
Bateaux solaires		1	1	1	1	1	→

↑ Indicateurs environnementaux du parc des bateaux (au 30 septembre)

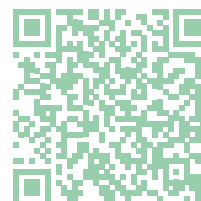
La puissance moyenne des bateaux motorisés continue d'augmenter malgré une taxation proportionnelle. Cette hausse est probablement liée aux activités comme le ski nautique et le wakeboard, qui nécessitent des moteurs plus puissants.

	2021	2022	2023	2024	2025	Évolution
Détenteurs-trices de permis bateau	9'010	9'007	8'449 ¹	8'577	8'556	↗
Permis de navigation	1'248	1'064	1'041	842	969	↘
Permis de conduire bateau	343	325	262	317	433	↗
Examens théoriques	266	260	184	183	245	↘
Taux de réussite examens théoriques	92,5%	85,0%	90,2%	82,5%	84,9%	↘
Examens pratiques "moteurs"	287	269	202	197	226	↘
Taux de réussite des examens pratiques "moteurs"	91,3%	89,6%	88,1%	91,4%	91,6%	↗
Examens pratiques "voile"	86	98	78	47	42	↘
Expertises NE	1'148	1'308	1'346	1'110	1'298	↘
Expertises JU	9	4	10	9	4	↘

¹ La variation du nombre de détenteurs-trices de permis de bateau en 2023 est liée à un contrôle détaillé de la base de données. Les permis des client-e-s qui ont quitté le canton/pays sans annoncer leur changement d'adresse ont été désactivés.

↑ Chiffres de la section navigation

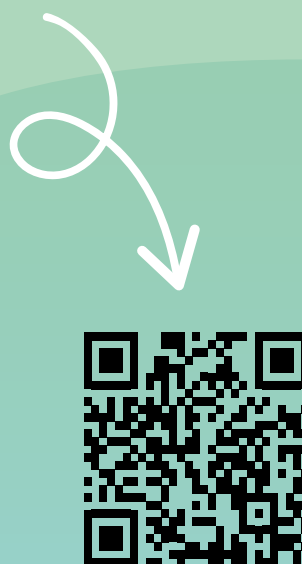
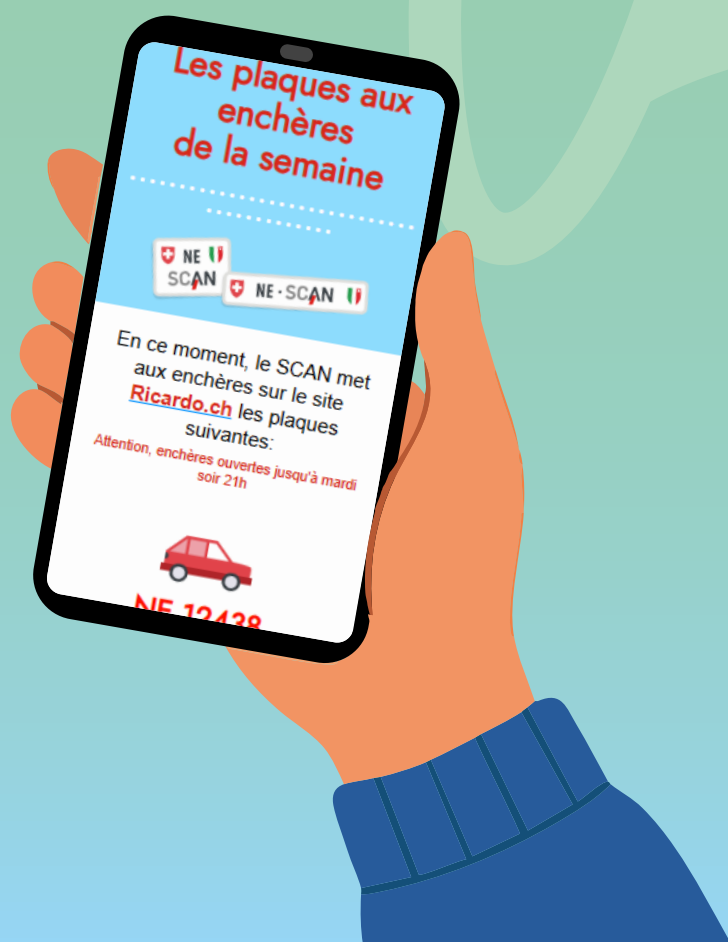
Retrouvez toutes les infos pour une demande de permis bateau à moteur. En ligne, c'est tellement plus simple!





Les newsletters du SCAN

- ✓ Pour ne rien manquer des actualités du SCAN.
- ✓ Pour être averti-e des changements légaux importants.
- ✓ Ou encore, pour recevoir chaque semaine les ventes de plaques aux enchères.
- 🔧 Vous choisissez. Inscrivez-vous dès maintenant !
- ✚ Newsletters spécifiques pour les partenaires professionnels (assureurs, garagistes...).



scan-ne.ch/newsletters

Section finances

2025, une année marquée par la mise en œuvre du projet MORPHO25

L'exercice 2025 se clôture sur un résultat négatif de CHF -54'201.47, alors que le budget prévoyait un bénéfice de CHF 57'174.60. Cette situation, inhabituelle pour le SCAN, s'explique principalement par des ajustements comptables et les effets de la mise en œuvre du projet MORPHO25. L'implémentation financière du projet a mobilisé des ressources importantes. Ce projet s'inscrit dans la stratégie de transformation numérique du SCAN et se traduit notamment par une progression significative de la facturation électronique.

La part des factures électroniques est passée de 11,74% en 2024 à 17,70% en 2025, soit 54'600 factures électroniques émises contre 36'155 l'année précédente. Cette évolution constitue un premier jalon encourageant vers une digitalisation accrue des prestations. Par ailleurs, les prestations demandées par le Guichet unique sont en nette augmentation.

Le résultat de l'exercice est principalement influencé par une adaptation

du du croire, dont l'ampleur n'avait pas été anticipée au budget. Cet ajustement reflète une approche prudente dans l'évaluation du risque de non-recouvrement des créances clients. Cette situation rappelle que l'équilibre entre les charges et les revenus demeure sensible et dépend fortement de facteurs conjoncturels.

Le montant total facturé au titre des taxes cantonales s'est élevé en 2025 à CHF 50'569'256.35, en légère hausse par rapport à 2024 (CHF 50'446'346.60). Ces taxes incluent la taxe sur les véhicules, les remorques, les bateaux ainsi que celle sur les cyclomoteurs.

Concernant les taxes fédérales, la facturation liée à la Redevance poids lourds forfaitaire (RPLF) s'élève à CHF 657'260.55 contre CHF 623'132.95 en 2024.

Le total des revenus d'exploitation du SCAN s'est élevé à CHF 12'583'483.74, contre CHF 12'951'613.04 l'année précédente. Les revenus d'exploitation 2025

sont globalement conformes au budget qui prévoyait CHF 12'579'674.60.

Lors de la taxation 2025, 16'344 factures électroniques (eBill, email & Guichet unique) ont été émises, représentant 18,36% du total des factures envoyées. En comparaison, 13'769 factures électroniques avaient été transmises au début de l'année lors de la taxation 2024.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le SCAN, en tant qu'établissement autonome de droit public, applique les principes d'évaluation et de présentation des comptes définis par la Loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014, conformément aux dispositions transitoires prévues à l'article 78. Cette loi intègre le modèle comptable MCH2, utilisé par les cantons, les communes et les établissements publics autonomes pour la présentation de leurs états financiers. Les comptes du SCAN font l'objet d'un contrôle ordinaire annuel réalisé par le Contrôle cantonal des finances (CCFI).

	2021	2022	2023	2024	2025	Évolution
Revenus d'exploitation	12'703'344	12'216'328	12'583'364	12'951'613	12'583'484	↘
Facturation des taxes cantonales (sur les véhicules, les remorques, les bateaux et les cyclomoteurs)	49'936'247	49'908'917	49'955'382	50'446'347	50'569'256	↗
Facturation des taxes fédérales (redevance poids lourds forfaitaire RPLF)	437'319	525'353	570'018	623'133	657'261	↗
Encaissement de factures amorties ayant fait l'objet d'une mise aux poursuites	37'584	41'890	27'484	24'638	31'876	↗

↑ Chiffres de la section finances. En CHF - identique pour tous les tableaux de la section finances

	2021	2022	2023	2024	2025	Évolution
Part du SCAN au découvert technique total de la CPCN (Caisse de pensions)	5'889'588	9'192'393	7'170'862	5'601'566	4'713'963	↘

↑ Engagements conditionnels – en CHF

	2021	2022	2023	2024	2025	Évolution
Nombre total factures émises	293'928	294'955	304'222	307'848	308'514	↗
Nombre total factures électroniques (eBill, email, GU)	20'339	22'783	26'156	36'155	54'600	↗

↑ Émission de factures

Attribution du résultat**Le SCAN a enregistré une perte de CHF -54'201 en 2025**

Le Conseil d'administration a décidé de prélever CHF 50'000.00 sur la réserve générale afin de compenser la perte de 2025. La réserve générale s'élèvera à CHF 7'775'000.- après prélèvement.

Perte nette 2025	-54'201.47
Résultat net sans part de l'État	-54'201.47
Résultat reporté des années précédentes	4'992.80
Réserve générale au 01.01.2025	7'825'000.00
Prélèvement sur la réserve générale	-50'000.00
Réserve générale au 01.01.2026 après prélèvement	7'775'000.00
Report à compte nouveau	791.33

Moyenne des émoluments et des prix de prestations dans une tolérance de 7% par rapport à la moyenne CH	Oui
--	------------



Extrait des comptes 2025

Bilan – Actif

Disponibilités

En 2025, les disponibilités ont légèrement diminué en raison de la baisse des revenus d'exploitation.

Créances

Conformément au mandat de prestations le liant à l'État, le SCAN assure la gestion des débiteurs et débitrices des taxes cantonales.

Le du croire est calculé sur l'ensemble des factures, taxes et émoluments émis. Les créances âgées de plus de cinq ans sont systématiquement amorties.

Actifs de régularisation

Le SCAN régularise l'ensemble des transactions connues à la clôture de l'exercice. Les actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale.

Immobilisations corporelles du patrimoine administratif

Le SCAN active toute acquisition dont le montant est supérieur à CHF 10'000.00.

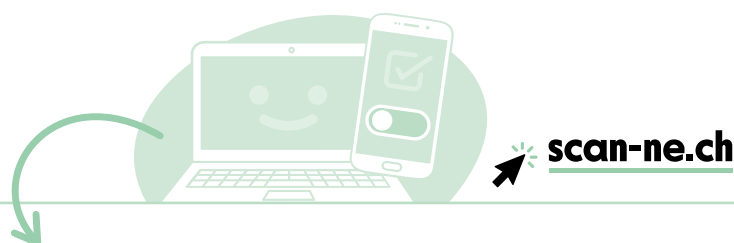
Les immobilisations dont la valeur diminue en raison de l'usage font l'objet d'un amortissement linéaire, calculé sur la base de leur durée de vie utile, et ce par catégorie.

Les catégories Infrastructures techniques du lac et Infrastructures extérieures ont été ajoutées.

Immobilisations incorporelles du patrimoine administratif

Le SCAN active toute acquisition dont le montant est supérieur à CHF 10'000.00.

Les modifications et améliorations apportées au logiciel métier ne prolongent pas sa durée de vie utile. En raison des incertitudes importantes entourant la pérennité du logiciel de développement sur lequel il repose – dont la durée de vie ne peut être contractuellement garantie –, il a été décidé de procéder chaque année à l'amortissement immédiat de l'intégralité des investissements réalisés sur cette application.



scan-ne.ch

Les 5 bons conseils du SCAN à ses clients et clientes

- 1.** Visitez d'abord scan-ne.ch pour tout renseignement, prestation administrative ou gestion de rendez-vous.
- 2.** Sur scan-ne.ch, utilisez la barre de recherche ou le chatbot, ils sont fonctionnels 24h/24 et 7j/7.
- 3.** Concluez un contrat Guichet unique pour vous simplifier la vie pour toutes vos prestations cantonales et communales et activez la réception des courriers sous forme électroniques.
- 4.** Inscrivez-vous à l'eBill ou à la facture par courriel pour préserver l'environnement.
- 5.** Soyez très attentif-ve aux émissions de CO₂ lors de l'achat d'un véhicule! Elles déterminent votre taxe annuelle et les frais d'exploitation de votre véhicule.

	31.12.2025	%	31.12.2024	%
Patrimoine financier				
Disponibilités				
Caisses	18'525.90		21'027.00	
Poste	747'684.57		798'140.83	
Banque	78'259.75		129'516.04	
Cartes de débit et de crédit	909.00		863.00	
Total disponibilités	845'379.22	5,6%	949'546.87	6,2%
Créances				
Débiteurs	1'927'748.20		1'800'522.09	
./ . Ducroire	-1'274'100.00		-1'143'500.00	
Autres créances	197'281.25		168'125.75	
Total créances	850'929.45	5,6%	825'147.84	5,4%
Actifs de régularisation				
Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	380'407.50		390'678.20	
Total actifs de régularisation	380'407.50	2,5%	390'678.20	2,5%
Total patrimoine financier	2'076'716.17	13,6%	2'165'372.91	14,1%
	31.12.2025	%	31.12.2024	%
Patrimoine administratif				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2'800'000.00		2'800'000.00	
Infrastructures techniques du lac	216'581.25		82'755.35	
Infrastructures extérieures	50'862.20		34'918.80	
Bâtiments	9'143'783.56		9'511'217.36	
Biens meubles	722'680.95		554'778.55	
Autres immobilisations corporelles	133'617.60		144'752.40	
Total immobilisations corporelles	13'067'525.56	85,8%	13'128'422.46	85,2%
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	78'160.23		107'771.23	
Total immobilisations incorporelles	78'160.23	0,5%	107'771.23	0,7%
Total patrimoine administratif	13'145'685.79	86,4%	13'236'193.69	85,9%
Total de l'actif	15'222'401.96	100,0%	15'401'566.60	100,0%

Bilan – Passif

Engagements courants

Les différents engagements courants du SCAN sont évalués à leur valeur nominale.

Passifs de régularisation

Le SCAN régularise toutes les transactions connues. Les passifs de régularisation sont évalués à la valeur nominale.

Provisions à court terme

La position Charges de personnel comprend la provision des vacances non prises et des heures supplémentaires.

Le SCAN s'est engagé à soutenir les mesures d'accompagnement en faveur de la mobilité durable à hauteur de CHF 120'000.00, dans le cadre de l'implémentation d'une nouvelle ligne de bus desservant directement son site.

À l'occasion de l'inauguration de cette ligne, un premier montant de CHF 100'000.00 a été versé à la Commune de Val-de-Ruz à la fin de l'année 2024, conformément à l'engagement initial.

Le solde restant est prévu pour des mesures complémentaires en faveur de la mobilité douce.

Engagements financiers à court terme

Ils se composent de la part à court terme des engagements financiers à long terme (correspondant au remboursement du prêt en 2026) ainsi que d'un prêt court terme de CHF 2'000'000.00.

Engagements financiers à long terme

Il s'agit d'emprunts contractés pour le financement des investissements réalisés par le SCAN.

Fonds de prévention

Ce fonds spécial est alimenté par les recettes provenant des ventes de plaques d'immatriculation aux enchères. Deux tiers (2/3) des recettes générées sont transférés dans ce fonds.

Il est destiné à soutenir des actions en faveur de la sécurité routière et nautique, ainsi que de la protection de l'environnement en lien avec la circulation routière et la navigation.

Financements spéciaux sous capital propre

Le fonds culturel a été créé en 2019 dans le cadre de la mise en œuvre du "pourcent culturel", à la suite des travaux d'agrandissement du site de Malvilliers.

Ce fonds a pour objectif de soutenir la culture et la création artistique sous toutes ses formes.

Fonds sous capitaux propres

Deux fonds internes ont été constitués sous la rubrique des capitaux propres afin de couvrir des risques spécifiques sans recourir à des assurances commerciales classiques:

Fonds assurances du SCAN

Créé en 2021, ce fonds a pour but de remplacer une assurance de protection juridique, notamment en finançant les frais liés à une action intentée contre le SCAN, ses collaborateurs ou les membres du Conseil d'administration.

Fonds perte de gain maladie

Ce fonds a été institué afin de réduire l'étendue de la couverture d'assurance du SCAN en matière de perte de gain maladie, en assumant une partie du risque directement via le fonds.

Réserve générale

La réserve générale est alimentée par les résultats des années précédentes.

Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif

Au 1^{er} janvier 2018, l'ensemble des postes du bilan a été réévalué conformément aux articles 55 et 56 de la LFinEC ainsi qu'aux articles 61 et 62 du RFinEC. Les écarts résultant de ces réévaluations et retraitements ont conduit à la création de la réserve liée au retraitement du patrimoine administratif.

Au 1^{er} janvier 2025, cette réserve présentait un solde de CHF 204'312.32, correspondant exclusivement à la part liée au retraitement du terrain, qui n'est pas amortie.

Réserve de préfinancement pour le changement de système informatique métier

Depuis 2023, le SCAN alimente une réserve de préfinancement dédié au changement futur du programme métier.

	31.12.2025	%	31.12.2024	%
Capitaux de tiers				
Engagements courants				
Créanciers	412'608.20		501'426.25	
Débiteurs momentanément créanciers	63'545.64		69'342.08	
Comptes-courants avec des tiers	1'233'785.45		1'226'168.58	
Acomptes reçus de tiers	31'487.45		35'568.75	
Dépôts et cautions	2'200.00		2'200.00	
Total engagements courants	1'743'626.74	11,5%	1'834'705.66	11,9%
Passifs de régularisation				
Charges de personnel	0.00		117.00	
Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	561'512.74		616'762.72	
Total passifs de régularisation	561'512.74	3,7%	616'879.72	4,0%
Provisions à court terme				
Provision provenant de prestations suppl. du personnel	135'800.00		142'100.00	
Provision Mobilité durable	20'000.00		20'000.00	
Total provisions à court terme	155'800.00	1,0%	162'100.00	1,1%
Engagements financiers à court terme				
Prêts à court terme et part à court terme des engagements à long terme	3'800'000.00		2'050'000.00	
Total engagements financiers à court terme	3'800'000.00	25,0%	2'050'000.00	13,3%
Engagements financiers à long terme				
Reconnaissances de dettes	1'800'000.00		1'850'000.00	
./. Part à court terme des engagements à long terme	-1'800'000.00		-50'000.00	
Total engagements financiers à long terme	0.00	0,0%	1'800'000.00	11,7%
Engagement envers les financements spéciaux sous capitaux de tiers				
Fonds de prévention et environnement du SCAN	344'668.63		320'836.25	
Total engagements envers les financements spéciaux sous capitaux de tiers	344'668.63	2,3%	320'836.25	2,1%
Total capitaux de tiers	6'605'608.11	43,4%	6'784'521.63	44,1%

	31.12.2025	%	31.12.2024	%
Capitaux propres				
Financements spéciaux sous capital propre				
Fonds culturel	50'000.00		50'000.00	
Total financements spéciaux sous capital propre	50'000.00	0,3%	50'000.00	0,3%
Fonds sous capital propre				
Fonds assurances du SCAN	123'278.65		114'010.65	
Fonds perte de gain maladie	63'411.55		18'729.20	
Total fonds sous capital propre	186'690.20	1,2%	132'739.85	0,9%
Réserve				
Réserve générale	7'825'000.00		7'825'000.00	
Total réserve	7'825'000.00	51,4%	7'825'000.00	50,8%
Préfinancement				
Réserve de préfinancement pour le changement de système informatique métier	400'000.00		400'000.00	
Total préfinancement	400'000.00	2,6%	400'000.00	2,6%

	31.12.2025	%	31.12.2024	%
Réserve liée au retraitement du Patrimoine administratif				
Réserve liée au retraitement du Patrimoine administratif	204'312.32		204'312.32	
Total réserve liée au retraitement du Patrimoine administratif	204'312.32	1,3%	204'312.32	1,3%
Excédents du bilan				
Résultat annuel	-54'201.47		0.00	
Résultats cumulés des années précédentes	4'992.80		4'992.80	
Total excédents du bilan	-49'208.67	-0,3%	4'992.80	0,0%
Total capitaux propres	8'616'793.85	56,6%	8'617'044.97	55,9%
Total du passif	15'222'401.96	100,0%	15'401'566.60	100,0%

Charges d'exploitation

Charges de personnel

Les charges de personnel représentent 62,7% des charges totales de l'exercice 2025.

Les dédommagements perçus des assurances accidents et maladies s'élèvent à CHF -94'045.90 en 2025, contre CHF -101'636.15 en 2024.

Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

Ces charges représentent 27,1% des charges d'exploitation totales et englobent l'ensemble des frais engagés par le SCAN pour l'achat de biens et de prestations.

Les immobilisations ne pouvant être portées à l'actif correspondent aux biens et matériels d'une valeur inférieure à CHF 10'000.00. Conformément à la Loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC), les acquisitions d'un montant supérieur à CHF 10'000.00 doivent être activées.

Malgré la charge d'augmentation du ducroire, comptabilisée dans les "Réévaluations sur créances", les charges de biens et services restent stables par rapport à 2024.

Amortissements du patrimoine administratif

Cette rubrique comprend notamment l'amortissement du bâtiment de Malvilliers, des installations techniques, du matériel informatique, ainsi que des logiciels.

Le logiciel métier Avedris a été entièrement amorti jusqu'au 31 décembre 2021. Depuis 2022, les investissements qui y sont liés sont amortis intégralement sur l'exercice en cours, en raison des incertitudes entourant la pérennité du logiciel de développement sous-jacent.

Attribution aux fonds et financements spéciaux

Les attributions aux fonds et financements spéciaux sont distinguées selon leur nature juridique :

- Fonds et financements spéciaux, sous capitaux de tiers
- Fonds et financements spéciaux, sous capitaux propres

Capitaux de tiers

Le fonds de prévention, inscrit sous les capitaux de tiers, est alimenté par les deux tiers du chiffre d'affaires généré par la vente aux enchères de plaques d'immatriculation.

Capitaux propres

Les autres fonds – tels que le fonds culturel, le fonds assurances du SCAN et le fonds perte de gain maladie – relèvent exclusivement des capitaux propres.

Tous les fonds gérés par le SCAN sont encadrés par des règlements internes spécifiques, qui définissent avec précision les modalités d'alimentation, les conditions d'utilisation ainsi que leur cadre de gouvernance.

Charges de transfert

Par charges de transfert, on entend le coût des prestations facturées au SCAN par l'État et la Confédération dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, ainsi que le versement aux assurances responsabilité civile collectives.

	2025	%	2024	%	Budget 2025	%
Charges de personnel						
Honoraires du Conseil d'administration	61'400.00		60'300.00		60'000.00	
Salaires du personnel administratif et d'exploitation	6'056'200.25		5'952'956.15		6'057'200.00	
Cotisations patronales	1'262'414.35		1'234'201.20		1'266'000.00	
Allocations	115'407.50		113'160.15		115'000.00	
Autres charges de personnel	163'635.54		157'251.35		105'000.00	
Total charges de personnel	7'659'057.64	62,7%	7'517'868.85	61,0%	7'603'200.00	63,0%
Charges de biens, services et autres charges d'exploitation						
Charges de matières et de marchandises	339'331.15		363'292.35		341'000.00	
Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	115'732.95		112'957.05		130'000.00	
Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	76'969.30		95'289.45		68'000.00	
Prestations de services et honoraires	1'329'374.75		1'427'861.95		1'428'800.00	
Gros entretien et entretien courant	156'510.80		92'690.60		100'000.00	
Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	92'049.70		114'186.45		90'000.00	
Loyers, leasing et taxes d'utilisation	140'292.00		112'723.60		116'200.00	
Dédommagements aux collaborateurs-trices	46'019.15		42'519.80		34'000.00	
Réévaluations sur créances	301'468.05		206'718.63		180'000.00	
Frais de port, affranchissements, téléphone et internet	532'240.75		602'341.55		505'000.00	
Avances de frais de poursuites	55'571.15		45'770.70		60'000.00	
Frais pris en charge par les fonds de prévention, culturel et d'assurances	128'974.75		120'186.90		124'000.00	
Diverses charges d'exploitation	533.90		552.90		2'000.00	
Total charges de biens, services et autres charges d'exploitation	3'315'068.40	27,1%	3'337'091.93	27,1%	3'179'000.00	26,3%
Amortissements du patrimoine administratif						
Immobilisations corporelles	620'562.10		587'261.80		672'000.00	
Immobilisations incorporelles	274'176.20		287'508.40		273'100.00	
Total amortissements du patrimoine administratif	894'738.30	7,3%	874'770.20	7,1%	945'100.00	7,8%
Attribution aux fonds et financements spéciaux						
Attributions aux fonds et financements spéciaux, capitaux de tiers	132'190.63		110'279.24		90'000.00	
Attributions aux fonds et financements spéciaux, capital propre	85'884.50		90'305.20		91'000.00	
Total attribution aux fonds et financements spéciaux	218'075.13	1,8%	200'584.44	1,6%	181'000.00	1,5%
Charges de transfert						
Part de revenus destinés à des tiers	0.00		288'730.53		57'174.60	
Autres charges de transfert	129'415.75		104'125.00		102'000.00	
Total charges de transfert	129'415.75	1,1%	392'855.53	3,2%	159'174.60	1,3%
Total charges d'exploitation	12'216'355.22	100,0%	12'323'170.95	100,0%	12'067'474.60	100,0%

Revenus d'exploitation

Émoluments

Les émoluments représentent 84,8% de l'ensemble des revenus d'exploitation du SCAN. Ils constituent les revenus générés par les prestations effectuées en vertu de l'arrêté sur les émoluments perçus par le SCAN.

Entre 2024 et 2025, le montant des émoluments facturés a diminué de CHF 287'112.05.

Cette évolution s'explique principalement par une baisse temporaire du volume d'expertises ainsi que par les rabais accordés dans le cadre du projet MORPHO25.

Revenus divers

Les revenus divers proviennent en grande partie des activités du contentieux.

Prélèvement sur les fonds et financements spéciaux

Conformément à la Loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC), les prélèvements effectués sur les fonds de prévention, culturel, d'assurances et de perte de gain maladie sont enregistrés comme revenus, dans le but de compenser les charges effectivement supportées par ces fonds.

Revenus de transfert

Ce groupe de comptes représente 10,7% du total des revenus d'exploitation du SCAN. Il regroupe les dédommagements versés par le Canton et la Confédération en contrepartie de l'accomplissement de tâches qui leur sont déléguées.

On y retrouve notamment le dédommagement de l'État pour la perception des taxes cantonales; la participation forfaitaire de l'État relative à la perte sur débiteurs-trices de l'exercice 2025; les dédommagements de la Confédération pour l'encaissement de la Redevance poids lourds forfaitaire (RPLF), ainsi que les montants versés au SCAN pour des assurances responsabilité civile collectives.

Résultat financier

Charges financières

Les charges financières comprennent le coût de l'argent emprunté pour le financement des investissements; les frais administratifs liés aux transactions financières d'encaissement des prestations; ainsi que la rémunération de la garantie de l'État.

Rémunération de la garantie de l'État sur les capitaux de tiers

Conformément aux dispositions en vigueur, cette rémunération est fixée à 0,5% du total des capitaux de tiers de l'exercice N-1, soit un montant de CHF 33'922.60 au 31 décembre 2025.

Redevance sur les capitaux propres

Selon l'article 27, alinéa 4bis de la LSCAN, le Conseil d'État fixe annuellement le taux de la redevance sur les capitaux propres.

Pour l'exercice 2025, ce taux a été fixé à 3,0%, ce qui représente une charge de CHF 252'382.00.

Il convient de noter que la réserve liée au retraitement du patrimoine administratif est exclue du calcul de cette redevance.

Revenus financiers

Les revenus financiers comprennent les revenus tirés des biens du patrimoine administratif. Il s'agit notamment des revenus liés à la location du site extérieur, utilisé par des moniteurs d'auto-écoles et de moto-écoles, ainsi que du rachat par le fournisseur d'énergie du surplus d'électricité généré par les panneaux solaires installés sur le site du SCAN.

	2025	%	2024	%	Budget 2025	%
Émoluments						
Émoluments administratifs routiers	10'186'725.70		10'451'023.80		10'167'600.00	
Émoluments administratifs navigation	308'108.45		260'376.05		294'500.00	
Émoluments divers	171'808.25		242'354.60		255'450.00	
Total émoluments	10'666'642.40	84,8%	10'953'754.45	84,6%	10'717'550.00	85,2%
Revenus divers						
Autres revenus d'exploitation	426'368.39		490'148.34		395'000.00	
Total revenus divers	426'368.39	3,4%	490'148.34	3,8%	395'000.00	3,1%



Suite du tableau en page suivante.

	2025	%	2024	%	Budget 2025	%
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux						
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux, capitaux tiers	108'358.25		97'887.70		90'000.00	
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux, capital propre	31'934.15		59'570.00		45'000.00	
Total prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	140'292.40	1,1%	157'457.70	1,2%	135'000.00	1,1%
Revenus de transfert						
Part aux revenus de la Confédération	93'261.20		109'749.55		71'424.60	
Dédommagements des cantons	1'152'171.65		1'136'356.15		1'165'700.00	
Autres revenus de transfert	104'747.70		104'146.85		95'000.00	
Total revenus de transfert	1'350'180.55	10,7%	1'350'252.55	10,4%	1'332'124.60	10,6%
Total revenus d'exploitation	12'583'483.74	100,0%	12'951'613.04	100,0%	12'579'674.60	100,0%
Résultat d'exploitation	367'128.52		628'442.09		512'200.00	
Charges financières						
Frais de gestion	90'939.33		99'742.03		104'700.00	
Pertes de change	29.25		45.60		0.00	
Intérêts passifs	4'667.21		6'918.34		3'000.00	
Intérêts hypothécaires	54'442.94		55'937.87		70'000.00	
Rémunérations garantie de l'État NE et redevance sur les capitaux propres	286'304.60		278'725.55		286'000.00	
Total charges financières	436'383.33	103,6%	441'369.39	103,0%	463'700.00	101,4%
Produits financiers						
Gains de change	52.79		75.25		0.00	
Produits des immobilisations du PA	15'000.55		12'852.05		6'500.00	
Total produits financiers	15'053.34	-3,6%	12'927.30	-3,0%	6'500.00	-1,4%
Résultat financier	-421'329.99	100,0%	-428'442.09	100,0%	-457'200.00	100,0%
Résultat opérationnel	-54'201.47		200'000.00		55'000.00	
Charges extraordinaires						
Attribution aux préfinancements du capital propre	0.00		200'000.00		55'000.00	
Total charges extraordinaires	0.00	0,0%	200'000.00	-100,0%	55'000.00	0,0%
Revenus extraordinaires						
Total revenus extraordinaires	0.00	0,0%	0.00	0,0%	0.00	0,0%
Résultat extraordinaire	0.00	0,0%	-200'000.00	-100,0%	-55'000.00	0,0%
Résultat total du compte de résultat	-54'201.47		0.00		0.00	
Résultat total sans la part de l'État au bénéfice du SCAN	-54'201.47		288'730.53		57'174.60	

Compte des investissements

Infrastructures techniques du lac

L'investissement en cours concerne le remplacement des feux de tempête du lac, également appelés feux à éclipses. Ce projet est mené conjointement avec les cantons de Vaud et de Fribourg, pour la modernisation des installations sur les lacs Léman, Morat et Neuchâtel. Cet investissement a été finalisé sur l'exercice 2025 et fait l'objet d'un amortissement depuis le 1^{er} septembre.

Infrastructures extérieures

Le grand parasol a été remplacé par un système de stores électriques afin de répondre aux normes de sécurité.

Terrains bâtis

La modification bâtiment dans le cadre du projet MORPHO25, commencée en 2024, a été finalisée début 2025.

Biens meubles

En 2025, 40 ordinateurs ont été remplacés, correspondant aux appareils acquis en 2020. Une machine à mettre sous plis a été remplacée.

Dans la catégorie des installations techniques, deux lifts ont été remplacés et un nouvel appareil de mesure des particules a été acheté.

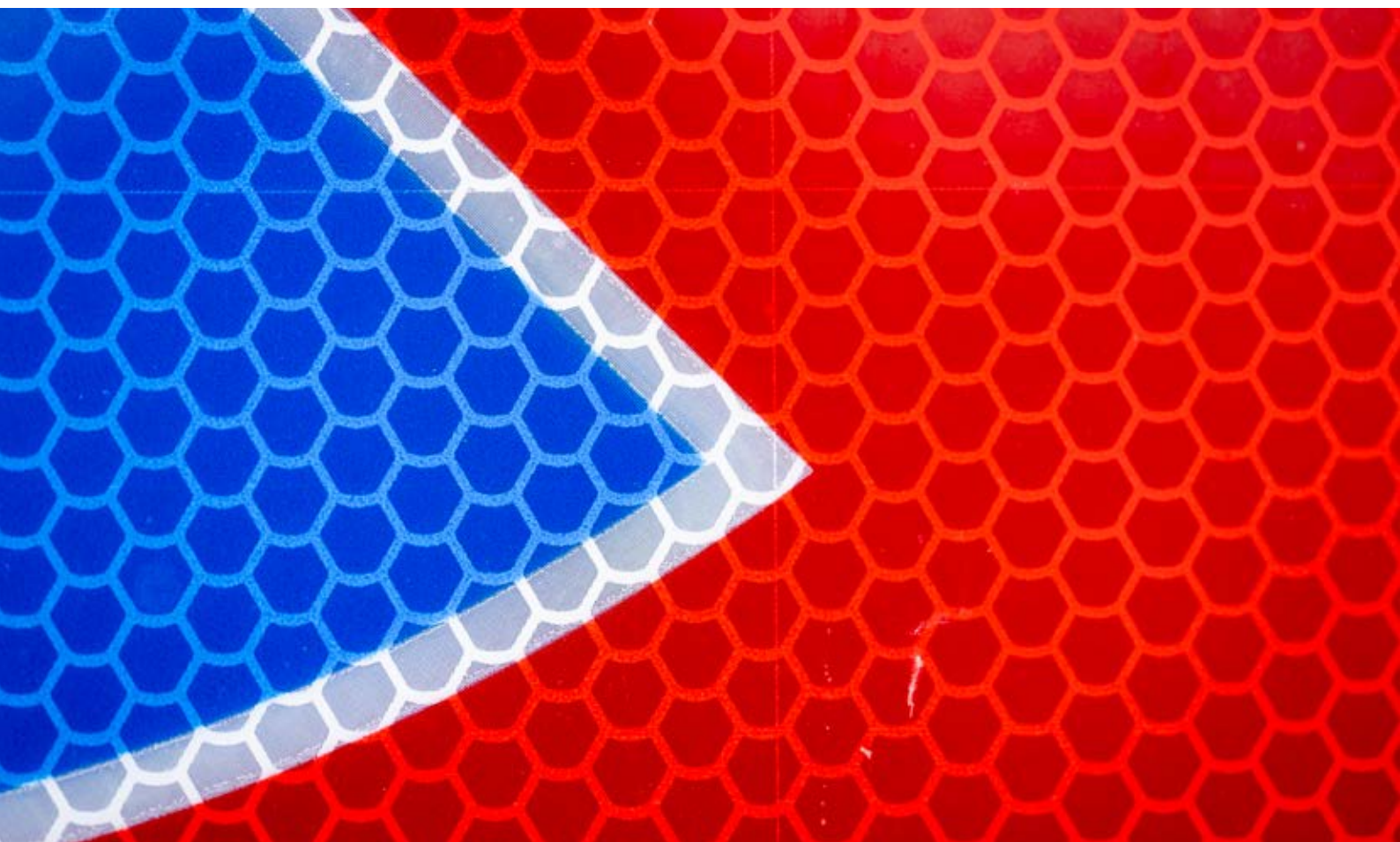
Le bus de la navigation a été renouvelé après 19 années de bons et loyaux services. Le nouveau véhicule est électrique.

Logiciels

Les dépenses 2025 liées au programme métier Avedris, portant sur son amélioration, son adaptation aux lois et normes en vigueur, ainsi que son extension fonctionnelle, s'élèvent à CHF 226'453.30. Le budget initial prévoyait un investissement de CHF 220'000.00.

Le projet Voicebot est toujours en cours de développement. Cet outil vise à renforcer l'autonomie des clients en facilitant l'accès à l'information et aux services en ligne.

De nouvelles licences MS Office ont été achetées en remplacement des anciennes devenues obsolètes. Cet investissement n'était pas prévu au budget car Microsoft favorise aujourd'hui les abonnements. L'acquisition a pu être réalisée grâce au Service informatique de l'Entité neuchâteloise, générant ainsi une économie des coûts non négligeable.



	Comptes 2025			Comptes 2024			Budget 2025		
	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Immobilisations corporelles									
Infrastructures techniques du lac									
Feux de tempête	141'132.10	0.00	141'132.10	24'114.25	0.00	24'114.25	275'000.00	0.00	275'000.00
Total infrastructures techniques du lac	141'132.10	0.00	141'132.10	24'114.25	0.00	24'114.25	275'000.00	0.00	275'000.00
Infrastructures extérieures									
Infrastructure extérieure	20'582.80	0.00	20'582.80	0.00	0.00	0.00	25'000.00	0.00	25'000.00
Total infrastructures extérieures	20'582.80	0.00	20'582.80	0.00	0.00	0.00	25'000.00	0.00	25'000.00
Bâtiments									
SCAN Malvilliers – Adaptation zone accueil clients expertises	53'744.00	0.00	53'744.00	29'063.65	0.00	29'063.65	70'000.00	0.00	70'000.00
Total bâtiments	53'744.00	0.00	53'744.00	29'063.65	0.00	29'063.65	70'000.00	0.00	70'000.00
Biens meubles									
Infrastructures informatiques – hardware	65'260.00	0.00	65'260.00	57'205.00	0.00	57'205.00	80'000.00	0.00	80'000.00
Machine de bureau	42'169.80	3'913.70	38'256.10	0.00	0.00	0.00	50'000.00	0.00	50'000.00
Infrastructures techniques	166'890.20	0.00	166'890.20	0.00	0.00	0.00	170'000.00	0.00	170'000.00
Véhicules	73'800.00	0.00	73'800.00	0.00	0.00	0.00	80'000.00	0.00	80'000.00
Total biens meubles	348'120.00	3'913.70	344'206.30	57'205.00	0.00	57'205.00	380'000.00	0.00	380'000.00
Total immobilisations corporelles	563'578.90	3'913.70	559'665.20	110'382.90	0.00	110'382.90	750'000.00	0.00	750'000.00

	Comptes 2025			Comptes 2024			Budget 2025		
	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Immobilisations incorporelles									
Logiciels									
Programme métier Avedris	226'453.30	0.00	226'453.30	235'018.15	0.00	235'018.15	220'000.00	0.00	220'000.00
Chatbot & amélioration recherche du site	0.00	0.00	0.00	6'108.95	0.00	6'108.95	0.00	0.00	0.00
Voicebot	2'538.90	0.00	2'538.90	2'058.35	0.00	2'058.35	25'000.00	0.00	25'000.00
MS Office Pro Plus 2024	15'573.00	0.00	15'573.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total logiciels	244'565.20	0.00	244'565.20	243'185.45	0.00	243'185.45	245'000.00	0.00	245'000.00
Total immobilisations incorporelles	244'565.20	0.00	244'565.20	243'185.45	0.00	243'185.45	245'000.00	0.00	245'000.00
Total des investissements	808'144.10	3'913.70	804'230.40	353'568.35	0.00	353'568.35	995'000.00	0.00	995'000.00

Tableau des flux de trésorerie

Activités d'exploitation

Le cash-flow des activités d'exploitation s'élève à CHF 13'786 par poste de travail (57.35 EPT), en diminution par rapport à 2024 (CHF 19'431 par EPT).

Cette baisse ne résulte pas d'un facteur isolé, mais reflète une tendance globale, l'ensemble des postes ayant contribué de manière modérée à cette évolution.

Activités d'investissement

Les augmentations du patrimoine administratif incluent les éléments suivants:

- Remplacement des feux de tempête du lac
- Infrastructures extérieures
- Bâtiment Malvilliers – adaptation de la zone accueil clients expertises
- Remplacement d'ordinateurs
- Remplacement d'une machine à mettre sous plis
- Remplacement d'installations techniques des expertises
- Remplacement du bus de la navigation
- Adaptations logiciel métier Avedris
- Voicebot – bien en cours de développement
- Licences MS Office

Les montants du compte des investissements diffèrent de ceux figurant dans le tableau des flux de trésorerie en raison du décalage temporel des sorties de liquidités entre les deux comptes. Ces écarts sont neutralisés dans le tableau des flux de trésorerie.

Activités de financement

Les crédits long terme en cours ont été amortis à hauteur de CHF 50'000.00.

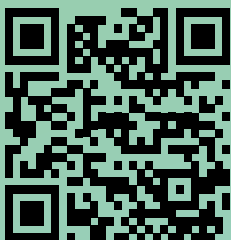
Le crédit court terme en cours a été amorti à hauteur de CHF 2'000'000.00.

Un nouveau crédit court terme à hauteur de CHF 2'000'000.00 a été contracté et sera remboursé en 2026.

Le courriel informationnel, pour rester à jour !

- Vous êtes notifié-e de toutes vos prochaines échéances au SCAN ou toutes informations importantes.
- Fini les oublis de rendez-vous et les frais qui en découlent !

Enregistrez votre email dès maintenant !



scan-ne.ch/courrielinfo



	2025	2024	Budget 2025
Activités d'exploitation			
Résultat total du compte de résultat	-54'201.47	0.00	57'174.60
+ amortissements du patrimoine administratif	894'738.30	874'770.20	945'100.00
+ variation nette des provisions	-6'300.00	-74'300.00	
+ variation nette du ducroire	130'600.00	-13'600.00	180'000.00
+ diminution / - augmentation des créances	-156'381.61	43'485.18	20'000.00
+ diminution / - augmentation des actifs de régularisation	10'270.70	-172'688.00	
- diminution / + augmentation des engagements courants	-62'015.27	138'547.29	
- diminution / + augmentation des passifs de régularisation	-43'808.98	78'895.19	
- diminution / + augmentation des fonds	77'782.73	43'126.74	181'000.00
+ attribution / - prélèvement comptes de préfinancement et de réserves	0.00	200'000.00	55'000.00
Cash flow provenant de l'activité d'exploitation	790'684.40	1'118'236.60	1'438'274.60
Activités d'investissement			
Dépenses d'investissement	-848'765.75	-327'691.70	-995'000.00
Recettes d'investissement	3'913.70	0.00	0.00
Cash flow provenant de l'activité d'investissement	-844'852.05	-327'691.70	-995'000.00
Activités de financement			
- + augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	2'000'000.00	4'000'000.00	1'000'000.00
- + augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	-2'050'000.00	-4'050'000.00	-50'000.00
Cash flow provenant de l'activité de financement	-50'000.00	-50'000.00	950'000.00
Variation des disponibilités	-104'167.65	740'544.90	1'393'274.60

Rapport de l'organe de révision



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES

Rapport de l'organe de révision au Conseil d'administration sur l'audit des comptes annuels 2025 du Service cantonal des automobiles et de la navigation SCAN, à Val-de-Ruz

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Service cantonal des automobiles et de la navigation SCAN (ci-après SCAN), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat, le compte des investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la Loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'entité, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la LFinEC et aux autres dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux prescriptions légales et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs-trices des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux prescriptions légales et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes ;
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne ;
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Contrôle cantonal des finances



Marion Lévrier-Ferrollet
Experte-révisseuse agréée
Révisseuse responsable



Mathieu Roth
Expert-révisseur agréé

Neuchâtel, le 20 avril 2026





Site sous
vidéosurveillance

Excepté bénéficiaires
d'une autorisation

Rapport succinct sur l'exécution du mandat de prestations 2023-2026

Anciens rapports

Les anciens rapports complets sur l'exécution des mandats de prestations du SCAN se trouvent sur le site internet du SCAN, à l'adresse www.scan-ne.ch/rg

Tableau de bord de suivi des objectifs généraux

Objectifs spécifiques	Indicateurs	Norme	2025	Commentaire(s)
1 Remplir ses tâches et fournir ses prestations en matière de circulation routière et de navigation conformément à la législation, de manière économique et orientée vers les client-e-s	Nombre d'infractions à la législation relevées dans le rapport de l'organe de contrôle	0	0	
	Nombre de réclamations justifiées / an	≤4	1	
	Charges* par véhicule et bateau / an en francs *charges totales hors éléments extraordinaires	≤90,0	87,9	
2 Assurer la qualité de ses prestations	Taux de satisfaction client-e sur l'ensemble des prestations	>80,0%	87%	
3 Favoriser l'activité préventive dans le domaine de la circulation routière et de la protection de l'environnement en coordination avec les mesures existantes	Part du budget, respectivement du total des charges, affectée à l'organisation d'actions préventives	0,5%	0,86%	
4 Formation des apprenti-e-s	Part de l'effectif	>4%	4,8%	
5 Assurer la pérennité de l'établissement en maintenant sa réserve générale dans une fourchette de 6 à 7 millions	Réserve générale en CHF	Entre CHF 6 et 7 millions	CHF 7'775'000	
6 Améliorer l'efficacité et la qualité des prestations pour être concurrentiel au niveau des prix et de la satisfaction des clients en comparaison avec les autres cantons	Nombre d'émoluments principaux dont le montant est supérieur de 7% à la moyenne suisse	Aucun	0	

Tableau de bord de suivi des objectifs spécifiques de pilotage

Objectifs spécifiques		Indicateurs	Norme	2025	Commentaire(s)
1	Maintenir la part de marché du SCAN dans les domaines d'activités soumis à concurrence, notamment dans celui des contrôles techniques des véhicules	Nombre de contrôles TCS / nombre de contrôles SCAN	90%	93,7%	
2	Assurer l'adaptation des logiciels de gestion pour répondre aux nouvelles exigences légales selon les décisions prises lors des assemblées générales de l'asa	Délais fixés par l'asa ou l'OFROU	Respect des délais	Ok	
3	Assurer les délais légaux des contrôles périodiques dans les domaines de l'automobile et de la navigation	Nombre de mois de retard par rapport au délai légal (voitures de tourisme)	Max. 6	7	Explications en page 22
4	Maintenir les certifications ISO 9001, 14001 et 45001	Renouvellement des certifications	Réussite de la procédure de renouvellement	Ok	
5	Tenir à jour et adapter le système de contrôle interne pour mieux maîtriser les risques dans les différents processus du SCAN	Nombre de remarques de l'organe de contrôle	0	0	
6	Mettre en œuvre les recommandations du rapport de l'organe de contrôle	Nombre de recommandations reportées dans le rapport de l'année suivante	0	8	En cours de résolution
7	Augmenter le taux d'utilisation des prestations du SCAN disponibles dans le Guichet unique (GU). L'État s'engage à promouvoir activement le GU auprès des Neuchâtelois-es	Taux d'utilisation des prestations du GU	50%	46%	En très forte progression grâce au projet MORPHO25

Vos documents administratifs à portée de doigts!



Accessibles 24/7, où que vous soyez.
Recevez vos communications et documents du SCAN directement en ligne et soyez notifié-e à chaque nouvel envoi.



Le saviez-vous?

Les factures reçues via *Mes courriers* coûtent CHF 2.- de moins!



Activez la fonctionnalité dans les paramètres de votre espace Guichet unique



scan-ne.ch/mescourriers

Impressum

.....
Éditeur: **SCAN – Malvilliers | V 1.0**
Mise en page: **SCAN – Mike Cortese & Ophélie Elzingre**
Photos: **Jérôme Vermot – Vistadrone.ch (couv., pp. 8, 24-25)**
Lucas Vuitel (pp. 3, 7, 17, 20, 26, 28, 31, 33, 40, 46-47)
Sarah Adatte (pp. 5, 9)
Impression: **Imprimerie Bailloz – Neuchâtel**
Tirage: **50 exemplaires**
.....

SCAN

**Service cantonal des automobiles
et de la navigation**

Établissement autonome de droit public
de la République et Canton de Neuchâtel

Champs-Corbet 1
CH-2043 Boudevilliers



 scan-ne.ch